

Petite synthèse des principales ressources d'accompagnement Eduscol

Citations	Références et idées-forces
<p>Le caractère central des œuvres dans les programmes est à mettre en relation avec l'objectif prioritaire de former des lecteurs. À la différence des programmes de 2010, qui précisaient les intitulés des objets d'étude, par des notions d'histoire littéraire (le classicisme, réalisme et naturalisme, etc.), des interrogations (la question de l'homme, la quête du sens), ou des questions esthétiques (le personnage de roman, la représentation théâtrale), ceux de 2019 mettent au premier plan la lecture des œuvres : les connaissances d'histoire littéraire doivent donc être élaborées pour servir la compréhension de ces œuvres. Une œuvre littéraire n'a pas pour vocation d'expliquer un mouvement ou un courant littéraire, et ne peut s'y laisser enfermer. Bien au contraire, l'histoire littéraire doit viser à rendre compte des tensions dont l'œuvre témoigne, de son originalité comme de ses emprunts, du dialogue qu'elle entretient avec les œuvres qui l'ont précédée et avec ses contextes, avec son temps et avec une tradition.</p> <p>La constitution et la structuration d'une culture littéraire font ainsi une place primordiale à la lecture des œuvres, dont l'étude et l'interprétation supposent de trouver un équilibre entre l'analyse interne et les éclairages portant sur les contextes dans lesquels elles s'inscrivent. À des élèves intéressés par le monde, une étude formelle attentive aux seuls phénomènes de cohérence interne ne parle guère : rendre à l'œuvre un auteur et une histoire, restituer autour d'elle quelque chose du monde qu'elle représente ou dont elle parle, de ses raisons et intentions, des discours qu'elle formule, voilà qui peut revivifier une discipline trop souvent perçue comme enfermée dans le repérage et l'analyse des figures et des procédés.</p> <p>L'étude d'œuvres intégrales suppose un travail qui ne se limite pas à l'explication de quelques extraits choisis : ces explications contribuent certes à la compréhension des œuvres, mais d'autres travaux sont également indispensables pour élargir le champ de l'étude à des questions d'ensemble, de structure, à des faits plus massifs que des textes de vingt à trente lignes. Il faut permettre aux élèves d'appréhender l'œuvre comme un tout cohérent et construit pour comprendre ses enjeux profonds ; il ne saurait bien sûr être question d'en envisager tous les aspects : c'est pourquoi le parcours associé propose une perspective d'étude privilégiée. Aussi bien est-ce l'une des caractéristiques de ces nouveaux programmes que de lier, dans la voie générale, l'exercice de la dissertation aux œuvres et aux parcours associés.</p> <p>En fonction du parcours, le professeur choisit ainsi les entrées les plus pertinentes pour chaque œuvre étudiée : les genres et les formes, les mouvements littéraires, la figure de l'auteur, les motifs, les registres, les contextes, autant de notions qui constituent l'histoire littéraire.</p> <p>Pour « faire acquérir aux élèves une bonne maîtrise des œuvres et des parcours du programme », « rendre les élèves progressivement plus autonomes » et éviter l'écueil d'un savoir littéraire artificiel, qui resterait extérieur aux élèves, il convient en particulier de mettre en place, dans les différentes activités du cours de français, des démarches didactiques et des stratégies pédagogiques spécifiques :</p>	<p style="text-align: center;">PRÉSENTATION DES RESSOURCES SUR L'HISTOIRE LITTÉRAIRE</p> <p>L'œuvre comme centre des apprentissages</p> <p>Equilibre entre étude interne de l'œuvre et éclairages portant sur les contextes</p> <p>Non exhaustivité de l'étude et principes de choix des axes d'étude</p> <p>Modalités pédagogiques à mettre en œuvre dans les séquences</p>

• **le carnet de lecture** est un des outils essentiels pour faire en sorte que l'élève lise et maîtrise l'œuvre. Les **cercles de lecture**, engagés de manière régulière en accompagnement du carnet de lecture, peuvent permettre les échanges autour de l'œuvre et l'appropriation de ses thèmes, de ses personnages, de son esthétique.

• **l'explication de texte** aborde par une étude interne les questions liées au sens, au style, à la forme ou au genre, à son inscription dans un mouvement, pleinement ou à la marge...

• **l'étude transversale** engage la relecture sélective de certains passages de l'œuvre mais peut et doit contribuer à rendre compte des aspects génériques ou esthétiques de l'œuvre lue : elle met en évidence des préoccupations et des réflexions propres à une période, voire à un auteur.

• **le groupement de textes complémentaires** favorise, par l'apport de textes choisis par le professeur, l'élargissement du projet de lecture ou du parcours associé, et peut alors déborder les bornes de l'objet d'étude. Ce groupement approfondit un thème, une problématique, une réflexion autour d'un genre, par exemple, et fait entendre le dialogue que l'œuvre entretient avec d'autres œuvres ou mouvements littéraires et culturels.

• la **construction des connaissances d'histoire littéraire par les élèves** à partir d'une riche documentation de textes et d'œuvres variés est une démarche privilégiée pour découvrir les contextes qui ont vu naître l'œuvre.

• **le débat et la pratique de l'oral** permettent de vérifier et de réinvestir les connaissances acquises sur l'œuvre et ses contextes.

Si l'étude transversale et l'explication de texte permettent de comprendre de l'intérieur les enjeux de l'œuvre, c'est-à-dire à la fois sa construction, sa cohérence et sa rédaction, cette compréhension est aussi favorisée par **des documents variés qui rendent les élèves sensibles aux débats littéraires, culturels, idéologiques et artistiques en cours au moment de l'écriture et de la publication de l'œuvre étudiée et plus largement à son contexte historique.**

⇒ **La parole magistrale du professeur est légitime et nécessaire pour éclairer ces contextes et apporter ces connaissances**, qu'il convient d'adapter aux besoins des élèves et de circonscrire en fonction de l'œuvre au programme.

Le parcours choisi pour l'étude de l'œuvre permet aussi d'orienter les informations que le professeur donnera à la classe. Ainsi, étudier Les Petits Poèmes en prose en relation avec un parcours associé « Paris, ombres et lumières » pourrait, par exemple, conduire à proposer un point d'introduction sur le romantisme contre les Lumières, à présenter les travaux du baron Haussmann qui relèguent les pauvres à la périphérie, à consacrer un peu de temps à la figure du chiffonnier, dont traite un récent ouvrage d'Antoine Compagnon, à s'intéresser aux représentations picturales de la ville, mais aussi à certains des genres et formes qui ont nourri l'écriture des poèmes : satire, tableau de Paris, « chose vue », fait divers et autres textes journalistiques. D'autres parcours, « Du mal du siècle au spleen » ou « Le Beau moderne », par exemple, conduiraient à privilégier d'autres éclairages périphériques. **Les connaissances relatives aux contextes – historique, littéraire, esthétique, artistique –, mais aussi aux informations biographiques, sont donc à**

**CONSTRUIRE LE COURS
D'HISTOIRE LITTÉRAIRE
AVEC LA CLASSE**

Non exhaustivité de l'étude et principes de choix des axes d'étude

choisir en fonction de l'œuvre étudiée et de l'orientation du travail que définit le parcours associé.

⇒ Ces connaissances extérieures peuvent également être construites avec les élèves.

Le professeur rassemble à cette intention un certain nombre de documents, réunis en dossiers, qu'il propose à la classe. Le travail est organisé autour d'entrées littéraires, historiques, artistiques et culturelles, sans pour autant créer des frontières entre elles. Bien au contraire, il permet de montrer aux élèves qu'une notion ou une question littéraire est toujours en tension avec l'Histoire, les arts, les grands courants de la pensée, les débats politiques, idéologiques, philosophiques, scientifiques et religieux de la période. **Ces corpus font une place significative aux textes littéraires et aux images**, qu'ils appartiennent à un groupement de textes complémentaires ou relèvent d'un prolongement artistique et culturel. Le travail de synthèse fait par les élèves vise avant tout à l'appropriation de l'œuvre au programme, dont des passages importants sont lus et exploités lors de cette activité. L'histoire littéraire devient ainsi un exercice vivant au service de la compréhension de l'œuvre et du parcours associé.

Il convient donc de permettre aux élèves d'exploiter eux-mêmes les documents proposés par le professeur. L'élève prend connaissance des dossiers, et réfléchit à leur intérêt. Il tisse avec l'œuvre étudiée des liens qu'il présente et problématise devant la classe. Ce travail peut aussi se faire en groupes, chacun d'entre eux choisissant d'aborder le corpus selon une entrée définie par le professeur. L'ensemble des documents et des productions (synthèses, diaporama, exposés ...) est ensuite mis à la disposition de la classe. Les travaux réalisés dans les groupes donnent lieu à des échanges, voire à des débats, qui engagent l'ensemble des élèves.

Ce type d'activité, qui débouche sur un travail de synthèse, de rédaction et d'exposé oral, développe les capacités d'expression des élèves. Ce fonctionnement de la classe, s'il confronte les élèves à des textes réputés difficiles, historiques, critiques, philosophiques, par exemple, leur permet également de bâtir des connaissances solides dans le domaine d'une histoire littéraire propre à éclairer l'œuvre. **Mené régulièrement, ce travail de synthèse, en permettant la rencontre fréquente de textes d'origines et de natures diverses qu'il s'agit de problématiser, prépare efficacement les élèves aux exercices argumentatifs, à la dissertation et à l'essai, notamment.** Il accompagne en outre les élèves sur le chemin d'une autonomie dans le travail nécessaire pour la terminale et, au-delà, pour leur poursuite d'études dans le supérieur.

L'étude d'une œuvre intégrale doit permettre aux élèves de se repérer dans l'œuvre et de se l'approprier à un degré suffisant pour pouvoir en traiter de manière pertinente et précise dans une dissertation. Pour donner aux élèves une telle maîtrise, **il est nécessaire de conduire des études transversales qui peuvent porter sur des sujets divers. Toutes s'appliquent à des ensembles plus larges que les extraits faisant l'objet d'une explication de texte, et favorisent ainsi la circulation dans l'œuvre ou dans une partie de l'œuvre :** étude d'un **thème**, d'un ou plusieurs **personnages**, d'une **question esthétique, littéraire, dramaturgique, éthique** par exemple, mais aussi d'une **partie du récit**, d'un ensemble de scènes, ou d'un acte... Elle peut aussi amener à dégager avec les élèves la **structure globale** de l'œuvre, la construction de l'intrigue, la composition d'une pièce, d'un recueil, d'un roman ou d'un discours.

L'étude transversale est ainsi complémentaire de l'explication de texte et les deux

Mise en activité des élèves

L'ÉTUDE TRANSVERSALE

Non exhaustivité de l'étude et principes de choix des axes d'étude

exercices s'éclairent mutuellement dans la mesure où ils jouent sur des focales différentes, dont la variation donne aux élèves une vue plus complète de la richesse de l'œuvre : **il est souhaitable d'alterner ces modalités de travail et de ménager des échos entre les explications et les études transversales.**

Il faut **apporter des éclairages sur les contextes de l'œuvre** – littéraires, artistiques, voire plus largement culturels – avec une profondeur historique plus ou moins grande selon les cas. Il convient également de **travailler sur la structure de l'œuvre, d'en explorer la cohérence et l'unité**, afin de donner aux élèves des repères solides dans le monde qu'elle constitue. Cette double étude, interne et externe, doit leur permettre de connaître, de comprendre, autrement dit de s'appropriier l'œuvre étudiée. Une collection d'explications de texte ne saurait suffire à cette appropriation : des travaux portant sur des unités de texte plus larges ainsi que des études transversales sur des questions d'ensemble doivent compléter les micro-lectures

La dissertation ne porte plus sur un sujet général : les candidats qui auront lu avec attention et étudié les œuvres au programme pourront prendre appui sur des références précises à l'œuvre et aux textes sur lesquels ils auront travaillé, pour traiter un sujet lui-même plus restreint. Les connaissances requises sont moins vagues, elles auront été acquises dans le cours de l'année par un travail centré sur l'œuvre ; les sujets seront plus ajustés aux œuvres et aux parcours sur lesquels ils portent.

L'étude de l'œuvre, de même que celle des textes qui contribuent à l'éclairer, est de plus orientée par **l'intitulé du parcours associé**, qui définit une perspective principale de travail invitant le professeur à explorer l'œuvre selon cette orientation et le libérant de la crainte de ne pouvoir tout dire. L'intitulé du parcours vise ainsi à assurer une cohérence entre étude interne et étude externe de l'œuvre. **Le sujet proposé à l'examen tient bien entendu compte de cette orientation privilégiée**, de manière à permettre aux élèves de le traiter sur la base des connaissances acquises au cours de l'année.

On n'attend pas des élèves en fin de première une maîtrise de l'exercice tel qu'il est pratiqué ou exigé dans l'enseignement supérieur ou dans les concours :

- **l'introduction** doit certes amener le sujet, en formuler l'enjeu et annoncer la construction du développement, mais elle peut le faire de manière assez brève ;

- le **développement** de l'argumentation suppose une construction du devoir, mais celle-ci n'est pas nécessairement ternaire : le fait de proposer deux mouvements, ou quatre, si l'ensemble est cohérent et constitue une argumentation claire, ne doit pas être considéré comme un défaut ;

- **différents types de plan peuvent être acceptés** : le privilège généralement accordé au plan dialectique n'a pas lieu d'être à ce niveau d'études, et un plan analytique, ou progressif convient ;

- la **connaissance de l'œuvre** est déterminante, en raison de la définition même de l'exercice, mais on considère comme normal que les références prennent des formes diverses – citations, narrations brèves, caractérisations, voire allusions ou indications entre parenthèses..., du moment qu'elles sont justes et servent le développement du propos.

DISSERTATION PORTANT SUR UNE ŒUVRE ET LE PARCOURS ASSOCIÉ - PRÉSENTATION

Equilibre entre étude interne de l'œuvre et éclairages portant sur les contextes

L'œuvre comme centre des apprentissages

Non exhaustivité de l'étude et principes de choix des axes d'étude

Refus du formalisme

Pour ce qui est des modalités de travail, il est évidemment souhaitable de partir d'une identification des besoins des élèves, en considération de ce qui a été acquis de manière plus ou moins solide au cours des années de collège, mais aussi en fonction des objectifs de la discipline au lycée. Il est très probable que des rappels sont à prévoir, le résultat des tests organisés en début de seconde donnant l'occasion de préciser ces besoins.

Le fait de **lier fortement l'étude de la langue aux activités visant à construire et renforcer les compétences de compréhension, d'interprétation et d'expression écrite et orale**, conformément à la nature même de la discipline, permet donc de renforcer la motivation des élèves et de faire de l'attention portée à la langue et à la réflexion sur la langue une constante du cours de français et l'un des axes de structuration de l'enseignement qui s'y dispense.

L'accompagnement personnalisé devrait permettre un travail spécifique et systématique sur l'expression écrite et orale. Le programme envisage par ailleurs deux autres modalités de mise en œuvre de l'étude de la langue dans le cadre du cours de français : l'analyse grammaticale ponctuelle et la leçon de grammaire.

Le moment de grammaire peut permettre de revenir rapidement sur des points de langue douteux ou mal compris, et offrir un temps de travail régulier sur la langue, à raison de quelques minutes une ou deux fois par semaine, en début ou en fin de séance : l'analyse syntaxique d'une phrase ou d'une proposition, qu'elle soit extraite du texte étudié ou proposée par un élève, peut contribuer efficacement, par un entraînement régulier, à la préparation de la question de grammaire prévue à l'oral de l'épreuve anticipée de français.

La leçon, présentation ordonnée d'une notion ou d'un des objets d'étude identifiés par le programme, constitue un temps de systématisation et/ou de stabilisation des connaissances : liée aux activités d'expression et de lecture des textes, elle est préparée par un travail sur corpus et précède d'éventuelles évaluations. La constitution de corpus ad hoc, composés à partir d'extraits des textes étudiés, de travaux d'élèves ou d'énoncés courants, appelant de la part des élèves une observation et des opérations de tri et de classement et faisant l'objet d'activités de manipulations syntaxiques et morphologiques, doit permettre en effet de les associer à une véritable réflexion sur la langue.

L'étude de la langue suppose ainsi que soient prévus :

- **une programmation et des temps spécifiques** d'enseignement et d'exercice – de préparation ou d'appropriation de telle ou telle notion, de quelques minutes à une heure entière, en cours ou en accompagnement personnalisé ;
- **une attention constante à la dimension linguistique des activités de lecture et d'écriture et à la liaison forte entre connaissances linguistiques et compétences langagières** ;
- **des moments de réinvestissement et des mises au point** à l'occasion des séances de lecture et d'analyse des textes et de la correction des travaux ;
- **une exigence explicite et active concernant la qualité de l'expression écrite et orale des élèves**, de manière à ce que le souci de la langue soit perçu comme une dimension clé de la discipline.

L'ÉTUDE DE LA LANGUE AU LYCÉE PRÉSENTATION

Importance de lier étude de la langue et développement des compétences langagières

Trois modalités principales d'enseignement

Importance de lier étude de la langue et développement des compétences langagières

Mise en activité des élèves

Les impératifs de l'étude de la langue